

LIGUE DE BRIDGE DE QUÉBEC
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (1^{ÈRE} PARTIE)

Vendredi le 11 avril 2008

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents : 21 membres

Louise Shea	Pierre Hamelin	Nicole Beaulieu
Yolande Jauron	Huguette Bédard	Liliane Fortin
Marie-Rose Arsenault	Monique Dupuis	Alain Turcotte
Marie-Paule Massé	Louise Ménard	Lise Langlois
Louise Allaire	Pauline Lemonde	Maurice Morand
François Courtemanche	Georges Couët	Céline Dumas
Marcel Myus D'Entremont	Gilbert April	Louise Gréco

1. Mot de bienvenue

Le président par intérim de la Ligue, M. Gilbert April ouvre l'assemblée à 16 :45 heures et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Liliane Fortin appuyée par Mme Monique Dupuis, l'ordre du jour est adopté tel que rédigé

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2007.

Sur proposition de Mme Nicole Beaulieu appuyée de Mme Marie-Paule Massé, le procès-verbal de la réunion du 22 septembre 2007 est adopté tel que rédigé.

4. Rapport du président par intérim (G. April)

Le président présente les membres actuels du bureau de direction et annonce qu'il sera bref laissant à chaque membre du bureau le soin de présenter son rapport.

Il aborde par la suite les sujets suivants :

- a) L'organisation du tournoi régional du 400ième qui s'annonce déjà un succès. Il souligne les efforts de tous les membres du bureau de même que les contributions de MM. Michel Montplaisir et Pierre Hamelin (tous deux ex-présidents)
- b) Le succès de la section «Novice : 0 - 20 points» lors de la première journée du tournoi (84 participants) (relève dans le bridge de compétition)
- c) Les efforts consentis par la Ligue en collaboration avec quelques clubs pour mousser la participation au CNCp et au COppp (relève dans la haute compétition)
- d) La fréquentation du site WEB actuel de la Ligue et son développement

5. Rapport du trésorier (G. Couët)

Le rapport n'est évidemment pas un bilan officiel.

- a) Au 31 mars nous avons un solde en banque de 13,779\$. Un certificat de dépôt de 21,088\$ et un dépôt de 6,000\$ au Québec Inn pour le Régional ce qui fait un total de 40,867 comme actif.
- b) La Ligue est autonome au regard des tables et des boîtes d'enchère
- c) Le lieu des sectionnels demeurent à l'Hôtel Four Points pour les années 2008 et 2009.

En conclusion : un bilan financier positif.

6. Rapport du membership (C. Dumas)

Un travail intense de consolidation des rapports fournis par l'ACBL a été réalisé. La Ligue compte 457 membres. Plus d'une trentaine de nouveaux membres se sont inscrits à l'ACBL depuis le début du présent tournoi.

Plus de 250 bridgeurs qui jouent régulièrement dans les salles accréditées ne sont pas (plus) membres de l'ACBL.

7. Rapport du comité de discipline (L. Gréco)

La responsable informe les membres qu'un dossier est en cours d'étude et qu'elle pourra en faire rapport lors de la prochaine assemblée. Il s'agit évidemment d'un dossier qui ne relève pas d'un club.

8. Rapport de la sanction des tournois et du partnership : (L. Langlois)

La responsable rappelle les dates des tournois les années 2008 et 2009.

Les sectionnels pour 2009: 11,12 et 13 septembre et 13,14 et 15 novembre.

La responsable informe les membres de l'ampleur des demandes de partnership. Il est suggéré de composer une «équipe volante» pour dépanner lors de demandes de partnership de dernière heure.

9. Rapport de la présidente du comité d'élection (M.-P. Massé)

Mme Massé souligne que 157 membres ont exercés leur droit de vote. Un (1) seul bulletin de vote a été rejeté.

Le rapport de Mme Massé apparaît en annexe

Les personnes élues sont, par ordre alphabétique :

Mme Liliane Fortin

Mme Louise Gréco

Mme Lise Langlois

M. Maurice Morand

M. Gilbert April remercie Mme Massé et les membres du comité d'élection, félicite les nouveaux élus et engage les candidats nos élus à demeurer actifs au sein de la Ligue.

Il en profite pour informer les membres présents que la Ligue de Bridge de Québec est en «excellente santé» à tous les points de vue.

10. Levée **de l'assemblée**

Sur proposition de Marie-Rose Arsenault appuyé de Pauline Lemonde
l'assemblée est levée à 17 :45 heures